



# Code de conduite

Se concentrer sur l'intégrité





*“Il arrive que la bonne décision ne soit pas la plus facile, la plus rapide ou la plus rentable, tout au moins à court terme. Néanmoins, sur le long terme, le fait de prendre les bonnes décisions est toujours dans le meilleur intérêt de Tech Data, de nos partenaires commerciaux, de nos employés et de nos actionnaires.”*

## **Lettre de notre PDG**



Chers collègues,

Chez Tech Data, nous visons les plus hauts niveaux d'excellence dans tous les domaines de notre activité. Nous sommes fiers de la qualité des services que nous offrons à nos fournisseurs, à nos clients et à nos autres partenaires commerciaux, et de la façon dont nous nous comportons les uns envers les autres. Nous sommes également fiers du leadership financier et de la responsabilité fiscale dont nous faisons preuve au nom de nos actionnaires. Notre bonne réputation est notre atout le plus précieux, et elle est fondamentale pour notre réussite.

Les relations que nous avons nouées avec toutes les parties prenantes, aussi bien au sein de Tech Data que dans nos communautés commerciales, sont fondées sur la confiance, et par extension, sur notre engagement envers les valeurs communes de notre Société. L'intégrité et le respect sont au cœur de nos valeurs et servent de fondement à tout ce que nous faisons. Ils nous permettent de renforcer la confiance de tous les acteurs impliqués dans nos affaires, jour après jour, décision après décision. Ce sont les clés de notre croissance continue et de notre réussite financière.

Le *Code de conduite* de Tech Data (le « Code ») fournit un ensemble clair des normes éthiques et juridiques auxquelles nous obéissons dans le cadre de notre activité. Ces normes s'appliquent à tous les employés, cadres supérieurs et directeurs de Tech Data. Notre Code résume les éléments clé des politiques de la Société, conçues pour garantir une conduite loyale et éthique, et il définit clairement les attentes concernant les activités associées à notre travail. Si le Code est une référence qui nous guide dans l'adoption d'une conduite adéquate et nous aide à prendre les bonnes décisions, il ne doit cependant pas se substituer à l'exercice de la faculté de discernement. En cas de doute, ou si

vous sentez que quelque chose ne va pas, exprimez vous et faites en part à votre responsable ou à l'un des spécialistes mentionnés dans ce Code.

Notre Code n'est que le commencement. D'autres documents et ressources sont mis à votre disposition pour vous aider à identifier les problèmes potentiels et à déterminer la ligne de conduite adéquate. Chacun de nous a la responsabilité personnelle de mener les affaires de façon légale et éthique. Il arrive que la bonne décision ne soit pas la plus facile, la plus rapide ou la plus rentable, tout au moins à court terme. Néanmoins, sur le long terme, le fait de prendre les bonnes décisions est toujours dans le meilleur intérêt de Tech Data, de nos partenaires commerciaux, de nos employés et de nos actionnaires.

Tech Data compte sur vous pour soulever des questions et des inquiétudes de sorte que nous puissions améliorer continuellement nos processus et résoudre tous les problèmes potentiels. Du fait de notre engagement d'intégrité, notre Société traite les rapports de façon confidentielle et ne tolère jamais les représailles à l'encontre de ceux qui s'expriment en toute bonne foi.

Merci de votre dévouement continu envers Tech Data et de votre aide dans la protection et le renforcement de notre réputation d'intégrité et d'excellence. Je compte sur vous pour donner l'exemple dans l'application des principes de notre Code.

Bob Dutkowsky

*Président-directeur général*



## Nos valeurs communes

### **Intégrité et respect**

L'intégrité et le respect sont la base de notre entreprise. Ces qualités nous aident à nouer des relations de confiance avec nos clients, nos partenaires commerciaux, nos fournisseurs, nos actionnaires et les autres employés de notre Société.

### **Travail d'équipe**

Le travail d'équipe est crucial pour que notre environnement de travail soit professionnel, stimulant et gratifiant. Nous travaillons ensemble en tant qu'équipe cohésive pour partager les idées et les ressources.

### **Partenariat**

Nous cherchons à établir des partenariats commerciaux stratégiques qui soient mutuellement bénéfiques, aussi bien pour la Société que pour nos clients, nos fournisseurs et toute autre tierce partie. Nous accordons de la valeur à ces relations et investissons dans leur développement sur le long terme.

### **Passion du succès**

Nous aspirons à être les meilleurs dans tout ce que nous faisons, nous efforçant toujours de constituer le premier choix pour nos clients et nos partenaires commerciaux.

### **Sens de la responsabilité**

Nous apprécions la prise de responsabilité personnelle et nous nous encourageons les uns les autres à fournir des résultats réguliers et à toujours honorer l'ensemble de nos engagements. Nous assumons tous la responsabilité de chaque décision d'équipe.





# Table des matières

## **i Lettre de notre PDG**

## **ii Nos valeurs communes**

### **Introduction : Une base pour l'intégrité**

- 1 Pourquoi avons-nous un Code ?
- 1 Qui doit suivre le Code ?

### **Concernant les responsabilités personnelles**

- 3 Contribuer à la solution
- 3 Faites part de vos questions et de vos inquiétudes
- 5 Attentes supplémentaires concernant les dirigeants

### **Se concentrer sur le respect**

- 7 Éviter le harcèlement et la discrimination
- 8 Santé et sécurité sur le lieu de travail

- 9 Environnement et conditions de travail
- 9 Protection des données personnelles

### **Se concentrer sur notre Société**

- 11 Cadeaux et invitations
- 12 Conflits d'intérêts
- 14 Biens de la Société
- 15 Informations confidentielles
- 16 Demandes externes de renseignements
- 17 Autorité en matière de contrats

### **Se concentrer sur nos partenaires commerciaux**

- 19 Pratiques commerciales adéquates
- 19 Qualité des services
- 20 Concurrence déloyale
- 21 Informations sur la concurrence

### **Se concentrer sur nos actionnaires**

- 23 Anti-corruption
- 24 Conformité aux réglementations d'import/export
- 25 Conformité de trésorerie et lutte contre de blanchiment d'argent
- 25 Livres et registres exacts
- 26 Délit d'initié

### **Nous concentrer sur nos communautés**

- 29 Activités politiques et caritatives
- 29 Respect de l'environnement





## **Introduction : Une base pour l'intégrité**



***Nous aspirons à être les meilleurs dans tout ce que nous faisons, nous efforçant toujours de constituer le premier choix pour nos clients et nos partenaires commerciaux.***

## **Pourquoi avons-nous un Code ?**

Tech Data s'est engagée à faire preuve d'intégrité dans tous les aspects de la conduite de ses affaires. Nous pensons que l'adhésion à des normes d'éthique et de conformité exigeantes ne représente pas un événement isolé, mais doit plutôt occuper une place importante dans les pratiques commerciales quotidiennes. Ce Code nous permet de réaliser les objectifs commerciaux de Tech Data en nous appuyant sur les rapports de confiance que nous avons établis entre nous et avec les parties prenantes à notre activité.

Le Code explique les valeurs fondamentales de Tech Data et nous montre comment prendre des décisions en nous fondant sur ces valeurs. Il nous informe des attentes de Tech Data en termes de conduite adéquate des affaires, tout en nous fournissant des conseils sur les lois, réglementations et politiques qui ont une incidence sur nos activités commerciales. En outre, le Code offre des indications sur la façon de traiter les inquiétudes et les questions, y compris les modalités de confidentialité qui nous permettent de signaler une mauvaise conduite présumée sans craindre de représailles.

Notre Société change continuellement et opère dans un secteur dynamique. Ce Code est un guide qui vous permet de prendre les bonnes décisions. Cependant, étant donné que personne ne peut anticiper tous les problèmes susceptibles de se

présenter, il se peut que vous soyez confronté à des situations qui ne sont pas envisagées ici. Si vous n'êtes pas certain de savoir comment appliquer les conseils de notre Code, ou si vous avez des questions concernant le comportement d'autres personnes, il est de votre responsabilité de demander de l'aide.

## **Qui doit suivre le Code ?**

Chacun de nous a la responsabilité d'être à la hauteur des attentes décrites dans le Code. Nous attendons également de nos partenaires commerciaux qu'ils appliquent des principes similaires. En fin de compte, la réputation et la réussite de Tech Data dépendent de notre intégrité, aussi bien individuelle qu'en tant que groupe, y compris celle des directeurs, des cadres supérieurs, des employés et des agents agissant pour le compte de Tech Data à travers le monde.

### **Dispenses**

Dans certaines situations rares, il peut être nécessaire de demander une dispense concernant certains aspects de ce Code. Ces dispenses, ainsi que les raisons de les accorder, doivent être communiquées au président régional correspondant. Si la dispense concerne un directeur général, un directeur financier ou un membre du Conseil d'administration de Tech Data, seul le Comité de vérification du Conseil d'administration peut accorder cette dispense, tel que l'exige le Code et les règles de la bourse NASDAQ OMX.



**Concernant les  
responsabilités personnelles**





***Nous apprécions la prise de responsabilité personnelle et nous nous encourageons les uns les autres à fournir des résultats réguliers et à toujours honorer l'ensemble de nos engagements. Nous assumons tous la responsabilité de chaque décision d'équipe.***

## **Contribuer à la solution**

Tous les employés de Tech Data et les membres du Conseil d'administration de la Société ont un intérêt personnel à faire ce qu'il faut et à assurer la prospérité de la Société. Si nous restons attentifs à nos actions et à nos décisions, nous pouvons contribuer à trouver la solution lorsque surviennent des inquiétudes relatives au Code. Si jamais vous avez un doute, prenez un moment pour étudier soigneusement vos options ou consultez les ressources mentionnées dans ce Code pour des conseils supplémentaires.

## **Faites part de vos questions et de vos inquiétudes**

Tech Data compte sur nos contributions pour améliorer les processus et résoudre rapidement les problèmes. Vous êtes encouragé à vous exprimer lorsque vous avez besoin de conseils, ainsi que lorsque vous êtes témoin (ou si vous soupçonnez) de mauvaises conduites au plan éthique ou juridique. Les ressources suivantes sont à votre disposition lorsque vous avez des questions ou des inquiétudes :

- » votre responsable ou tout autre membre de la direction,
- » un conseiller d'éthique dans vos installations,
- » le service des ressources humaines,
- » l'organisation d'éthique et de conformité,
- » le service juridique et
- » la ligne téléphonique dédiée à l'éthique de Tech Data.  
Pour accéder à la ligne téléphonique dédiée à l'éthique, veuillez svp consulter [www.techdataethicsline.com](http://www.techdataethicsline.com)

Tech Data répondra rapidement aux inquiétudes, enquêtera minutieusement et équitablement tous les rapports réalisés en toute bonne foi et, si nécessaire, prendra les mesures adéquates. D'autre part, vous êtes censé collaborer dans le cadre d'une enquête dès lors qu'on vous le demande. Tous les efforts possibles seront entrepris pour préserver la confidentialité des informations qui vous concernent, aussi bien pendant qu'après l'enquête. Si vous souhaitez établir un rapport de façon anonyme, vous pouvez le faire par le biais de notre ligne téléphonique dédiée à l'éthique, à condition que cette procédure soit autorisée par la législation locale. Tenez tout de même compte du fait que votre anonymat peut réduire la capacité de Tech Data à répondre à vos inquiétudes si l'enquêteur n'est pas en mesure de vous contacter pour obtenir plus d'informations.



## Le saviez-vous ?

Les conseillers d'éthique sont disponibles dans chaque site de Tech Data à travers le monde. Ils peuvent répondre aux questions concernant ce Code et font partie des personnes à qui vous pouvez soumettre vos inquiétudes de façon confidentielle. Une liste des conseillers d'éthique est disponible sur les intranets de Tech Data ou auprès des ressources humaines.

Tech Data ne tolérera pas de représailles, comme le licenciement, la rétrogradation ou le harcèlement, à l'encontre de quelqu'un parce qu'il aurait signalé une mauvaise conduite en toute bonne foi ou aurait participé à une enquête. Établir un rapport « en toute bonne foi » signifie fournir des informations qui sont, selon vous, aussi exactes et complètes que possible, que le comportement signalé s'avère finalement contraire à l'éthique ou pas. Tout employé qui enfreint cette politique en se vengeant fera l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Tous les employés sont tenus de se conformer à l'ensemble des lois et réglementations en vigueur dans chaque pays où nous sommes en activité et de connaître et d'appliquer ce Code et les autres politiques de la Société. Les infractions à ce Code, aux politiques de la Société ou à la loi peuvent entraîner des conséquences graves pour les personnes impliquées et pour notre Société, comme la dégradation de sa réputation, des amendes et de possibles poursuites civiles ou pénales. Les personnes qui adoptent des comportements contraires à l'éthique ou illégaux feront l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Le cas échéant, Tech Data transmet les dossiers aux autorités gouvernementales.





## Attentes supplémentaires concernant les dirigeants

Les membres de la direction ont une responsabilité particulière en matière de suivi et de soutien des règles prescrites par le Code en parole et en action. La direction est censée :

- » être disponible pour toute personne ayant des inquiétudes ou des questions en matière d'éthique,
- » prendre au sérieux tout rapport ou inquiétude des employés et y répondre de façon adéquate,
- » être responsable et tenir les autres pour responsables de l'observation du Code de conduite,

- » comprendre les règles et les réglementations locales et prendre des mesures de façon proactive pour les respecter, et
- » faire en sorte que les employés qu'il supervise suivent une formation sur ce Code et sur les domaines de conformité associés.

Les dirigeants qui soupçonnent une conduite contraire à l'éthique ou illégale doivent la signaler immédiatement. Si les dirigeants ne signalent pas une quelconque infraction dont ils ont connaissance — ou devraient avoir connaissance — ils peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Enfin, il est extrêmement important qu'aucun dirigeant ne se venge ou ignore des actes de vengeance contre d'autres personnes.



**Se concentrer sur le respect**





***L'intégrité et le respect sont la base de notre entreprise. Ces qualités nous aident à nouer des relations de confiance avec nos clients, nos partenaires commerciaux, nos fournisseurs, nos actionnaires et les autres employés de notre Société.***

Le travail d'équipe est crucial pour la réussite de Tech Data. Nous devons faire preuve de respect réciproque et envers nos partenaires commerciaux dans toutes nos interactions.

## **Éviter le harcèlement et la discrimination**

Tech Data s'efforce de nous offrir un lieu de travail qui soit positif et respectueux à tout moment. Tech Data ne prendra jamais de décisions relatives à l'embauche en se basant sur la race, la religion, la couleur, l'origine nationale, l'âge, le genre, le handicap, l'orientation sexuelle, le statut de vétéran ou tout autre facteur protégé par la loi. Tech Data effectue également toutes les adaptations raisonnables pour les employés qualifiés présentant des handicaps.

Un environnement de travail respectueux doit être libre de toute forme d'intimidation et de harcèlement. Le harcèlement comprend toute conduite malvenue qui crée un environnement de travail intimidant ou offensant. Le harcèlement peut s'exprimer sous la forme d'actions physiques, de déclarations verbales ou de supports inappropriés, comme des vidéos, des photos ou des courriers électroniques. Le harcèlement sexuel comprend les avances sexuelles malvenues, les commentaires obscènes ou les plaisanteries à caractère sexuel. Tech Data interdit le harcèlement sous quelque forme que ce soit.

**Q** Natalia travaille pour la Société depuis cinq mois. Elias, un camarade de Natalia, la met de plus en plus mal à l'aise. Il l'a invitée à dîner plusieurs fois, en prétendant qu'ils ont beaucoup de choses en commun. Elias ne voit pas de mal à essayer de mieux connaître Natalia en dehors de leur relation de travail, mais Natalia refuse systématiquement ses invitations et affirme que ses avances l'empêchent de se concentrer et la mettent mal à l'aise. Elias a-t-il fait quelque chose de mal ?

**R** Oui. Pour être clair, le fait que les employés de Tech Data se fréquentent en dehors du travail ne pose pas de problème dans la plupart des circonstances. Néanmoins, dès lors que quelqu'un a refusé une invitation sociale, il est inadéquat d'insister. Le fait qu'Elias continue d'inviter Natalia à dîner alors qu'elle a clairement exprimé le malaise que cette idée provoque en elle constitue du harcèlement. Elias devrait maintenir cette relation sur un plan strictement professionnel et respecter le fait que Natalia lui ait demandé d'arrêter. Si Natalia a des questions ou des inquiétudes, elle devrait signaler le comportement inadéquat d'Elias à son responsable ou aux ressources humaines.



Si vous êtes victime ou témoin de tout acte de discrimination ou de harcèlement, vous avez le devoir de le signaler. Vous ne ferez pas l'objet de représailles pour avoir présenté un rapport en toute bonne foi.

## **Santé et sécurité sur le lieu de travail**

Tech Data s'engage à promouvoir la sécurité et la santé sur le lieu de travail. Par conséquent, nous devons tous connaître et respecter l'ensemble des règles de santé et de sécurité. Si vous voyez ou avez connaissance de conditions ou d'activités dangereuses, vous devez les signaler

immédiatement à votre responsable ou aux ressources humaines.

Les actes ou les menaces de violence doivent être exclus d'un environnement de travail sûr. Les comportements agressifs ou intimidants, ou les menaces, même dans l'intention de faire une plaisanterie, sont inadmissibles chez Tech Data. Vous devez signaler tout comportement menaçant au service de sécurité et de prévention des risques, conformément aux politiques et procédures locales. Si vous ou un collègue êtes en situation de danger imminent, vous ne devez pas hésiter à contacter les autorités répressives locales avant de signaler l'incident par les canaux normaux.



Le fait de se trouver sous l'emprise de drogues, de médicaments ou d'alcool peut générer des conditions de travail dangereuses et affecter la sécurité de tous. C'est pour cette raison que notre Société interdit la vente, l'achat, l'utilisation ou la possession de drogues illégales — ou la mauvaise consommation d'alcool ou de médicaments sous ordonnance — dans ses locaux ou pendant la conduite d'affaires de la Société. La consommation d'alcool peut être autorisée dans certains cas, par exemple lors de réunions de l'ensemble de la Société, mais vous devez toujours veiller à vous comporter de façon professionnelle. Pour plus de conseils, veuillez consulter vos politiques et procédures internes.

## Environnement et conditions de travail

Tech Data s'engage fermement à traiter tous ses employés de façon juste et équitable. C'est dans ce but que notre Société respecte les lois sur le travail des pays dans lesquels nous opérons. Tech Data respecte les droits relatifs au lieu de travail et offre de bonnes conditions de travail pour ses employés. Notre Société observe toutes les lois en vigueur sur les salaires et les heures de travail, y compris les règles concernant le salaire minimal, les heures supplémentaires.

Dans le cadre de notre engagement à nous respecter mutuellement, nous n'avons pas recours au travail des enfants. En outre, Tech Data ne tolère l'utilisation du travail forcé ou involontaire dans aucune de nos activités, et nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils en fassent de même.

Tech Data cherche à créer un environnement de travail qui respecte l'intégralité de nos droits en tant qu'employés, y compris celui de la liberté d'association.

## Protection des données personnelles

Tech Data respecte toutes les lois de protection des données et s'engage à satisfaire les attentes raisonnables en matière de respect de la vie privée de nos employés et de nos partenaires commerciaux. Tech Data collecte et retient certaines informations personnelles confidentielles pour aider la Société à fonctionner efficacement. Nous avons la responsabilité de ne collecter que les données personnelles qui sont nécessaires et pertinentes pour la conduite de notre activité.

Il est possible que vous ayez accès à des données de ce type dans le cadre de votre travail. Vous êtes tenu de respecter et de protéger le caractère confidentiel de ces informations et vous ne devez pas accéder, partager ou utiliser de quelque manière que ce soit de tels dossiers, à moins que cela ne réponde à un besoin commercial légitime et que les lois locales le permettent. Voici quelques exemples courants d'informations personnelles confidentielles auxquelles nos employés peuvent avoir accès dans le cadre de leur travail pour Tech Data :

- » des informations concernant les avantages sociaux et les dossiers médicaux,
- » des informations concernant les handicaps ou les absences autorisées,
- » des informations sur les rémunérations et les évaluations de performance, et
- » les coordonnées, comme l'adresse et le numéro de téléphone du domicile.

Si vous avez des questions, veuillez contacter le service juridique.

The image features a blue and white color scheme. At the top, a white rectangular box contains the Tech Data logo, which consists of a stylized 'TD' monogram followed by the text 'Tech Data' in a bold, italicized sans-serif font, with a registered trademark symbol (®) to the right. The background behind the logo is a light blue world map. Below the logo, a row of black silhouettes of approximately 15 business professionals in various poses is set against a background of a glowing blue globe with a white grid of latitude and longitude lines. The silhouettes are reflected on a glossy surface below them.

**TJ Tech Data®**

**Se concentrer sur  
notre Société**



***Le travail d'équipe est crucial pour que notre environnement de travail soit professionnel, stimulant et gratifiant. Nous travaillons ensemble en tant qu'équipe cohésive pour partager les idées et les ressources.***

## Cadeaux et invitations

Des cadeaux et des invitations — voyages, événements, services, bénéfiques et autres choses de valeur — sont souvent donnés pour établir et entretenir des relations commerciales importantes. Néanmoins, vous devez faire preuve de discernement dans cette pratique. Vous pouvez échanger des cadeaux avec nos partenaires commerciaux à condition que ces cadeaux soient :

- » peu fréquents,
- » dans les limites de valeur définies dans notre *Politique en matière de cadeaux* ; et
- » autorisés par les politiques de Tech Data et du destinataire en matière de cadeaux d'entreprise.

Nous ne devons jamais accepter ou offrir des cadeaux qui soient :

- » des espèces ou équivalents, comme des cartes cadeau, des prêts ou des titres, à moins que ces espèces ou équivalents ne soient traitées par notre service de comptabilité avant de les offrir ou de les recevoir
- » offensants, obscènes ou des produits ou des services illégaux,

- » donnés immédiatement avant, pendant ou immédiatement après un processus d'appels d'offres public ou compétitif,
- » interdits par la loi ou la réglementation.

De plus, nous ne devons jamais solliciter de cadeaux ou d'invitations.

Nous devons éviter les cadeaux et les invitations pour lesquels l'autre ne peut rendre la pareille, qui entraînent une obligation commerciale ou qui sont embarrassants pour nous ou pour notre Société. Veuillez vous reporter à la *Politique en matière de cadeaux* pour plus de conseils.

Gardez à l'esprit que les règles qui s'appliquent aux cadeaux destinés aux fonctionnaires d'État sont beaucoup plus strictes que celles exposées ici. Reportez-vous à la section « Anti-corruption » de ce Code pour de plus amples informations.



**Q** Gabriel, un représentant du plus grand fournisseur de Lara, a récemment dit à Lara qu'il allait lui envoyer un cadeau pour la remercier de tout son travail. Elle a prévenu Gabriel qu'elle ne pouvait accepter ni de l'argent liquide ni des cadeaux onéreux. Gabriel lui a dit de ne pas s'inquiéter, mais lorsqu'elle a ouvert l'enveloppe, celle-ci contenait deux billets d'avion pour les Fidji pour elle et un ami. Que doit-elle faire ?

**R** Lara doit refuser poliment le cadeau et signaler l'incident au responsable de son service. La valeur de ces billets est bien trop importante pour qu'ils puissent être considérés comme un cadeau d'entreprise raisonnable. Nous ne sommes pas autorisés à accepter de tels cadeaux onéreux, car ils pourraient affecter notre capacité à prendre des décisions justes et impartiales.

## Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts se produit lorsque vos intérêts personnels interfèrent avec votre capacité à agir ou à prendre des décisions en accord avec le meilleur intérêt de notre Société. Nous devons éviter les conflits d'intérêts, même l'apparence de conflits, autant que possible. Les conflits d'intérêts peuvent surgir dans une grande variété de circonstances – tel que lors de l'offre ou de la réception de cadeaux de la manière décrite ci-dessus et les quelques situations courantes décrites ci-dessous. Si vous pensez que vous vous trouvez dans une situation de conflit d'intérêts, vous devez la signaler au dirigeant de votre service et demander son approbation. Les situations de conflit d'intérêts dans lesquelles sont impliqués des dirigeants doivent être signalées au Conseil d'administration de Tech Data pour approbation. Tous les conflits d'intérêts doivent être traités conformément à la *Politique en matière de conflit d'intérêts* de Tech Data.

### Relations personnelles

Chaque fois qu'une relation de travail se crée ou se transforme en une situation qui pourrait porter préjudice au meilleur intérêt de Tech Data, notre Société tiendra compte de la nature de l'emploi ainsi que de celle de la relation, et prendra une décision concernant le maintien du poste. Le fait de superviser ou d'avoir pour supérieur un membre de sa famille peut engendrer une situation de conflit d'intérêts, car cela peut entraîner du favoritisme ou un parti pris. Dans le terme « membre de sa famille » sont inclus époux, enfants, parents, beaux-parents, frères et sœurs et tout autre membre de votre foyer. D'autres formes de relations personnelles, telles que les relations romantiques,





peuvent également créer des situations de conflit d'intérêts. Si vous vous trouvez dans cette situation, vous devez le signaler afin que le conflit soit traité correctement.

**Q** Mathias, un employé de Tech Data, a une sœur, Karla, qui travaille en tant que responsable des ventes chez un fournisseur qui vend à Tech Data des produits destinés à être revendus à nos clients. Mathias a récemment été nommé directeur marketing, responsable des relations avec plusieurs fournisseurs, dont la société pour laquelle travaille Karla. Le directeur général qui a nommé Mathias à ce poste n'est pas au courant de la relation entre Mathias et Karla. Mathias estime que cela ne pose pas de problème. Au contraire, il se dit même que Karla et lui pourront communiquer plus facilement étant donné qu'ils se connaissent et qu'ils ont, bien entendu, confiance l'un en l'autre. Ces conditions sont-elles acceptables ?

**R** Non, Mathias doit signaler la situation, conformément à la Politique en matière de conflit d'intérêts de Tech Data. Bien qu'elles puissent améliorer la communication, ces conditions impliquent que la société de Karla bénéficiera peut-être d'un traitement de faveur en raison de l'implication de Mathias. La capacité de Mathias à prendre des décisions objectives pour le compte de Tech Data peut être compromise par cette relation, créant ainsi un conflit d'intérêts. En dévoilant cette situation à son responsable, Mathias et lui peuvent chercher une solution permettant à Tech Data de traiter avec la société de Karla sans qu'il n'y ait de parti pris.

### **Travailler pour d'autres et faire partie de Conseils d'administration**

À l'exception de nos directeurs généraux dont le cas est traité ci-dessous, aucun employé de Tech Data n'a le droit de travailler pour tout concurrent, client, distributeur ou fournisseur, ou pour toute autre société cherchant à faire des affaires avec nous. Vous devez également veiller à ce que tout travail extérieur ou autre activité, y compris en tant qu'indépendant, n'ait aucun effet négatif sur votre performance au travail chez Tech Data. Dans certains pays, il peut exister des restrictions quant à votre capacité à occuper une autre fonction à l'extérieur de notre Société. Veuillez vous adresser à votre contact local des ressources humaines pour plus de conseils. Dans tous les cas, si vous avez un emploi supplémentaire en dehors de notre Société, assurez-vous de maintenir ces activités séparées et rappelez-vous que vous ne devez jamais travailler ou postuler chez d'autres sociétés en utilisant des biens de Tech Data, y compris durant les heures de travail et dans les locaux de la Société.

Vous ne pouvez pas occuper la fonction d'administrateur ou toute autre fonction de gouvernance similaire pour une quelconque entité à but lucratif sans l'approbation – au niveau de la vice-présidence ou supérieur – d'un dirigeant de Tech Data. Nos cadres dirigeants ne peuvent pas siéger au conseil d'administration d'une quelconque entité à but lucratif sans l'autorisation préalable du président-directeur général de notre Société. Vous n'avez pas besoin de l'accord de Tech Data pour occuper un poste dans la gouvernance d'organisations sans but lucratif, communautaires, caritatives ou sociales, à condition que votre fonction ne soit pas en conflit avec les intérêts de Tech Data. Nos administrateurs sont soumis

aux mêmes restrictions concernant leurs activités extérieures, tel que décrit dans les *Principes de gouvernance d'entreprise* de Tech Data. Les lois en vigueur peuvent également imposer des restrictions sur la capacité des cadres dirigeants et des administrateurs à occuper des fonctions d'administrateurs au sein d'autres entreprises.

### **Investissements ou intérêts financiers**

Le fait de posséder des intérêts financiers chez un concurrent, un client, un fournisseur ou un distributeur peut également donner lieu à un conflit d'intérêts. Bien qu'il nous soit possible d'investir dans des sociétés concurrentes, des clients, des fournisseurs ou des distributeurs cotés en bourse, il ne faut pas que l'intérêt représenté par ces titres soit d'un niveau tel qu'il affecte notre jugement commercial. En outre, Tech Data ne permet pas l'octroi de crédits, ou les arrangements pour en obtenir, à des cadres dirigeants ou à des membres du Conseil d'administration de Tech Data.

### **Opportunités d'entreprise**

Chacun de nous a le devoir de faire progresser les intérêts de notre Société chaque fois que possible. Si vous apprenez l'existence d'une opportunité susceptible d'être bénéfique à Tech Data, vous devez en faire part à votre responsable afin de permettre à la Société de la prendre en considération.

## **Biens de la Société**

Nous pouvons tous accéder aux biens de Tech Data afin de réaliser notre travail. Ces biens peuvent être des propriétés physiques (immeubles de Tech Data et tout ce qu'ils contiennent) ou intangibles (archives, secrets commerciaux, temps de travail et stratégies). Nous avons tous la responsabilité de protéger les biens de Tech Data et de les utiliser

de manière adéquate. Le vol, la négligence et le gaspillage des biens de notre Société ont un impact direct sur la performance financière de Tech Data. Nous devons tous faire attention à ces biens et les utiliser de façon responsable afin d'éviter leur vol, leur mauvaise utilisation et leur destruction.

### **Utilisation des systèmes informatiques de Tech Data**

Si Tech Data autorise une utilisation personnelle limitée des technologies fournies par la Société, vous ne devez néanmoins jamais abuser de ce privilège. Nous devons faire preuve de professionnalisme et de bon sens lors de l'utilisation des ressources informatiques de Tech Data. Par exemple, nous ne devons jamais utiliser les ressources informatiques de la Société pour mener des activités illégales ou contraires à l'éthique, comme le téléchargement de matériel inapproprié, ou toute autre chose pouvant être considérée obscène, pornographique, indécente ou offensante.

Tout ce qui est transmis ou contenu dans les systèmes d'information de Tech Data appartient à Tech Data et ne doit être utilisé qu'à des fins liées au travail. De plus, nous devons faire attention lors de la rédaction de messages électroniques, y compris les courriers électroniques, les messages instantanés et les courriers. Ces communications sont permanentes et peuvent être réexpédiées et modifiées sans permission.

Tech Data reconnaît que les réseaux sociaux sont en train de changer la façon dont les entreprises font des affaires. Néanmoins, seules quelques personnes sont autorisées à représenter la Société ou à discuter publiquement sur Internet. Cela signifie que vous ne devez jamais envoyer des informations confidentielles ou exclusives concernant Tech Data ou prendre part à des conversations sur la Société





sur des sites Internet extérieurs sans demander préalablement une directive, comme l'exige la *Politique en matière de médias sociaux* de Tech Data. Si notre Société ne cherche pas à limiter vos interactions personnelles sur de tels sites, nous attendons néanmoins de vous une conduite appropriée lors de l'utilisation des médias sociaux, y compris les blogs, les forums de discussion ou toute autre ressource en ligne disponible au public.

Notre Société peut surveiller et restreindre l'utilisation de ces ressources informatiques dans la mesure autorisée par la loi. Pour plus de conseils, veuillez consulter les *Politiques en matière de sécurité informatique* de Tech Data.

## Informations confidentielles

Les informations confidentielles de Tech Data figurent parmi ses biens les plus précieux. Les informations confidentielles comprennent, sans toutefois s'y limiter, les secrets commerciaux, les résultats financiers, les projets de fixation des prix, les listes de clients, les chiffres de vente et autres informations qui ont un caractère privé pour notre Société.

Nous devons faire particulièrement attention à la façon dont nous partageons les informations confidentielles, et avec qui nous le faisons. La règle à appliquer est que vous ne devez jamais dévoiler des informations confidentielles à quiconque en dehors de Tech Data à moins d'y avoir été dûment autorisé ou contraint par la loi. Même au sein de notre Société, nous ne devons partager des informations confidentielles avec nos camarades de travail que lorsqu'ils ont besoin d'en prendre connaissance pour des raisons liées à l'activité. Afin d'éviter les fuites d'informations, ne discutez pas d'informations confidentielles dans des lieux où vous pourriez être entendu,

comme les ascenseurs ou les restaurants, ou dans les espaces ouverts chez Tech Data, comme les salles de repos. Si vous avez en votre possession des informations confidentielles, par exemple dans un ordinateur portable, un téléphone mobile ou autre dispositif, assurez-vous de ne pas perdre l'appareil de vue. En cas de besoin commercial de dévoiler des informations confidentielles à une tierce partie, assurez-vous d'avoir sur un accord de confidentialité convenablement signé.

La *Politique en matière de classification de l'information* de la Société décrit les catégories d'informations qui peuvent être divulguées, ainsi que les types d'informations qui ne doivent

## Le saviez-vous ?

Les informations suivantes peuvent toutes être considérées secrètes ou confidentielles :

- » méthodes et processus,
- » projets, données issues de la recherche et programmes informatiques,
- » données financières et personnelles, et
- » listes de clients et de fournisseurs de Tech Data.

Tech Data a un besoin commercial légitime de partager régulièrement des informations confidentielles avec ses partenaires commerciaux. Cependant, ces informations doivent être protégées par un accord de confidentialité écrit.

pas l'être, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Société, en l'absence d'une permission et de contrôles adéquats. Vous êtes tenu de connaître et de respecter la classification et les exigences en termes de gestion des informations spécifiées dans la *Politique en matière de classification de l'information*.

Rappelez-vous que vous continuerez d'être responsable de la protection des informations confidentielles et exclusives de notre Société même après avoir quitté Tech Data. Pour de plus amples informations, veuillez vous référer à nos *Politiques en matière de sécurité informatique*.

**Q** Carlos, un analyste commercial, prend le métro tous les jours pour aller travailler. Pendant son trajet d'une heure, il consulte sa messagerie vocale, répond à des courriers électroniques et travaille sur une présentation de vente. Dernièrement, il a compilé des données provenant de plusieurs services en une grande base de données et a beaucoup progressé dans son projet pendant son trajet entre son domicile et son travail. Bien que l'information soit considérée confidentielle, Carlos ne voit pas ce qu'il y a de mal à travailler en public, puisqu'il est peu probable que quelqu'un regarde par-dessus son épaule. La façon d'agir de Carlos représente-t-elle un risque pour lui et pour Tech Data ?

**R** Oui. Il est vrai que nous sommes nombreux à profiter de nos trajets matinaux ou de nos pauses déjeuner pour discuter du travail et avancer sur nos projets, mais nous devons faire attention à ne pas parler ou travailler avec des informations confidentielles en des lieux où d'autres pourraient nous entendre. En travaillant sur sa base de données dans le métro, il se peut que Carlos soit en train de dévoiler à d'autres des informations commerciales confidentielles et exclusives sans même s'en apercevoir. Selon le type d'informations qui sont compromises, cela pourrait entraîner des délits d'initié ou avoir d'autres implications. Dans de tels cas, mieux vaut effectuer le travail confidentiel au bureau.

### **Propriété intellectuelle**

La propriété intellectuelle (PI) de notre Société figure parmi ses informations confidentielles. La PI est constituée d'informations appartenant à Tech Data, dont les copyrights, les brevets, les marques déposées, les secrets commerciaux, les droits attachés aux dessins ou modèles, les logos et autres créations intangibles de l'esprit. Il est de notre devoir de protéger et, le cas échéant, de faire valoir les droits de PI de notre Société. Dans la mesure permise par la loi, notre Société possède les droits de toute la PI qui est créée par les employés de Tech Data et qui est associée à l'activité de la Société.

De même, nous devons respecter intégralement la PI qui appartient à des tierces parties, et nous ne devons jamais empiéter sur les droits de PI des autres. Soyez particulièrement vigilant lorsque vous employez le nom ou les documents imprimés d'une autre entreprise, ou lorsque vous utilisez un logiciel sur un ordinateur ou une autre ressource informatique de la Société. Seuls les logiciels dont Tech Data possède la licence sont autorisés sur les ressources informatiques de la Société.

### **Demandes externes de renseignements**

Le nom et la marque de Tech Data sont extrêmement importants pour l'identité de notre Société.

Afin de protéger notre nom et notre marque, seules des personnes désignées à cet effet peuvent parler au nom de la Société. Les demandes de renseignements de la part des médias ou des investisseurs et concernant les activités commerciales, les résultats, les projets ou les positions en matière de politiques publiques doivent être adressées au service responsable des relations publiques dans votre pays. En outre, les



employés de Tech Data ne doivent pas soutenir d'autres entreprises ou produits à moins d'en avoir été dûment autorisés.

## Autorité en matière de contrats

Il est important que tous nos contrats servent les meilleurs intérêts de Tech Data. Pour s'en assurer, l'approbation de la signature de contrats est déléguée à certains employés. Vous avez la responsabilité de suivre les bons processus d'approbation et d'autorisation avant de signer un quelconque contrat au nom de Tech Data.

Cela s'applique aux accords aussi bien oraux qu'écrits, ainsi qu'à tout accord, engagement commercial ou autre obligation que vous êtes susceptible de passer pour le compte de notre Société.

### Le saviez-vous ?

Tech Data a une Politique internationale en matière de divulgation qui régit l'ensemble des communications externes. Veuillez consulter la Politique en matière de divulgation pour plus d'informations et de conseils.





**Se concentrer sur  
nos partenaires commerciaux**





***Nous cherchons à établir des partenariats commerciaux stratégiques qui soient mutuellement bénéfiques, aussi bien pour la Société que pour nos clients, nos fournisseurs et toute autre tierce partie. Nous accordons de la valeur à ces relations et investissons dans leur développement sur le long terme.***

## **Pratiques commerciales adéquates**

Traiter honnêtement avec nos clients, nos fournisseurs et nos concurrents est fondamental pour le succès de Tech Data. Vous ne devez jamais déformer des faits concernant notre Société, nos produits et nos capacités ou vous conduire de façon contraire à l'éthique ou illégale dans le but de gagner un avantage concurrentiel. C'est justement parce que nous tenons à ce que toutes nos affaires commerciales soient menées avec honnêteté que nous faisons attention à dire la vérité lorsque nous commercialisons, promovons et faisons la publicité de nos produits et de nos services. Afin d'y parvenir, nous devons nous assurer que :

- » toutes les comparaisons que nous établissons entre notre Société et nos concurrents soient justes et fondées sur des faits,
- » toutes les affirmations concernant nos produits, nos services et nos solutions soient vraies et exactes,
- » nos publicités, étiquettes, emballages et promotions ne déforment jamais les faits ou ne sont jamais trompeurs.

## **Qualité des services**

Nos clients et nos fournisseurs partenaires ont confiance en nous et attendent de nous des services efficaces, des produits et des solutions de la plus haute qualité. Nous portons atteinte à notre bonne réputation si nous offrons des services qui

### **Le saviez-vous ?**

Tech Data achète la grande majorité des produits qu'elle revend directement auprès du fabricant de matériel ou de l'éditeur de logiciel concerné. Néanmoins, dans certaines circonstances très exceptionnelles, il peut être nécessaire d'acquérir des produits auprès d'autres fournisseurs. Par conséquent, la Société a conçu une politique accompagnée de directives pour aider les employés à déterminer les cas où il est acceptable d'acheter des produits auprès de sociétés autres que le fabricant ou l'éditeur original et pour expliquer le processus à suivre dans ce cas. Veuillez consulter la *Politique en matière d'intermédiaires et de sous-distribution* pour de plus amples informations.

ne sont pas à la hauteur de nos normes en matière de qualité et de sécurité. Si vous avez connaissance d'un quelconque écart par rapport au cahier des charges des clients ou des normes de qualité, vous devez le signaler immédiatement à votre responsable.

## Concurrence déloyale

La plupart des pays où Tech Data a une activité commerciale dispose de lois déjà en place sur la concurrence ou antitrust interdisant les pratiques commerciales qui entravent la concurrence. Ces

### Le saviez-vous ?

Du fait de la complexité des lois relatives au droit de la concurrence, Tech Data a rédigé une politique pour nous aider à prendre les bonnes décisions. Chez Tech Data, nous avons tous la responsabilité de comprendre ces lois. De plus, si vous travaillez dans le marketing, les ventes ou les achats, ou si vous êtes en contact direct avec nos concurrents, il est particulièrement important que vous soyez capable d'identifier des problèmes potentiels liés aux lois relatives au droit de la concurrence avant qu'ils ne deviennent des problèmes réels. Veuillez vous reporter à la *Politique de conformité aux lois antitrust et sur la concurrence* pour de plus amples informations.

lois ont été une force de régulation importante sur les marchés libres sur lesquels nous sommes présents, et nous les respectons partout où nous opérons. La violation de ces lois peut entraîner des conséquences graves pour Tech Data et pour vous, comme des amendes personnelles ou de l'entreprise, voire des sanctions pénales dans certains pays. Vous devez faire attention de ne pas adopter de conduites pouvant donner l'impression que nous violons ces lois. Parmi les types les plus courants d'activités allant à l'encontre de la concurrence (et illégales) figurent :

- » la fixation de prix dans le cadre de laquelle les concurrents (ou les fournisseurs et les clients) conviennent des prix qu'ils offriront afin de manipuler le marché et
- » les accords entre concurrents pour se partager les clients ou les territoires.

Nous devons éviter de discuter de ces sujets avec nos concurrents et toujours prendre des décisions commerciales indépendantes. Si un concurrent essaie d'entamer une conversation sur un comportement anticoncurrentiel, mettez un terme à la discussion et signalez immédiatement l'incident au service juridique.

Il est aussi important de prendre des précautions lorsque nous travaillons avec nos partenaires commerciaux. Le fait de s'accorder avec nos fournisseurs ou nos clients sur nos prix de revente ou sur ceux de nos clients est potentiellement illégal. Vous ne devez jamais vous mettre d'accord avec un fournisseur sur le prix que nous allons pratiquer pour certains produits ou déterminer le prix auquel un client doit revendre un produit sans consulter le service juridique.



## Informations sur la concurrence

**Q** Will est directeur marketing produits chez Tech Data. Will a récemment été invité, ainsi que ses concurrents directs, à une réunion organisée par un des fournisseurs produits dont Will est responsable pour le compte de Tech Data. L'invitation à la réunion indiquait que le fournisseur allait passer en revue les nouveaux produits, le marketing et les programmes de rabais pour le prochain exercice. Pendant la réunion, la représentante du fournisseur a déclaré qu'elle trouvait que la concurrence sur les prix était trop élevée entre les distributeurs et elle a demandé à ce que toutes les personnes présentes dans la salle acceptent de ne pas baisser le prix de leurs produits en-dessous d'un certain niveau. Sentant que cette conversation n'était probablement pas adéquate, Will s'y est clairement opposé et a demandé à ce qu'elle prenne fin immédiatement. La représentante du fournisseur a répondu qu'il valait mieux discuter des prix pendant cette réunion, car sinon elle allait devoir répéter la même chose à chacun des distributeurs. Will s'est alors excusé et a quitté la réunion, en affirmant que Tech Data ne discuterait pas de la fixation des prix avec ses concurrents, que ce soit directement ou indirectement. Will a-t-il fait quelque chose de mal ?

**R** Non, Will a suivi la politique de Tech Data en refusant de discuter de la fixation des prix en présence de ses concurrents. La politique de Tech Data exige que Will s'oppose clairement à la conversation et qu'il demande aussi à ce qu'elle prenne fin immédiatement. Si la conversation n'est pas interrompue, Will doit quitter la réunion. Dans tous les cas, Will a l'obligation, conformément à la politique de Tech Data, de signaler immédiatement au service juridique qu'il a eu connaissance de cette discussion. Si Will manquait à prendre l'une de ces mesures, il serait en violation de la loi et exposerait la Société, ainsi que lui-même, à des risques très importants, comme des amendes, des pénalités, voire une incarcération.

En nous maintenant au courant des informations concernant nos concurrents et le marché, nous augmentons notre efficacité concurrentielle. Cependant, nous ne devons utiliser que des moyens légaux pour rassembler des informations sur la concurrence. Ainsi, vous ne devez jamais obtenir des informations sur les concurrents en déformant la réalité, en mentant ou en employant des prétextes fallacieux. Il est particulièrement important de ne jamais demander à des employés de dévoiler des informations confidentielles sur leurs employeurs précédents.

Il est parfaitement acceptable d'obtenir des informations publiques sous forme matérielle concernant nos concurrents. Nous devons toutefois faire attention de n'employer à cet effet que les voies matérielles qui sont publiquement disponibles, comme les dépôts réglementaires, les rapports annuels et Internet. Nous ne devons jamais mentir sur nos intentions ou notre identité lorsque nous rassemblons des informations sur un concurrent, ni tenter de persuader une autre personne d'enfreindre un accord de confidentialité.



**Se concentrer sur  
nos actionnaires**

***Nous sommes fiers de la direction et la responsabilité financière que nous témoignons à l'égard de nos actionnaires.***

## Anti-corruption

De nombreux pays et organisations internationales ont promulgué des lois et des directives anti-corruption, et nous les respectons dans tous les pays où nous travaillons. Tech Data observe toutes les lois régionales et nationales sur l'anti-corruption, et ne promet, n'offre, ne demande, ne donne, n'accepte jamais un quelconque avantage (y compris des avantages autres que financiers) censé nous encourager à réaliser une action illégale ou contraire à l'éthique.

En général, les lois anti-corruption interdisent de donner, de promettre, de proposer ou d'autoriser toute forme de pot-de-vin visant à obtenir un avantage commercial abusif. Il faut faire particulièrement attention lorsque l'on traite avec des fonctionnaires publics.

- » Un « pot-de-vin » peut être quoi que ce soit ayant de la valeur, y compris des paiements en liquide, des dons caritatifs, des prêts, des dépenses de voyage, des cadeaux et des invitations. En résumé, tout paiement ou toute chose de valeur donnée dans le but ou dans l'intention d'obtenir un avantage commercial non justifié est considéré comme un pot-de-vin.
- » Les « fonctionnaires publics » sont généralement des fonctionnaires ou employés des gouvernements nationaux ou locaux, des membres de partis politiques, des fonctionnaires de partis, des candidats à des fonctions politiques ou des employés d'entités appartenant ou contrôlées par l'État.

**Q** Anna, directrice commerciale, travaille en étroite collaboration avec un revendeur qui espère gagner un appel d'offres pour fournir des imprimantes et des toners à une agence du gouvernement en Amérique du Sud. Anna demande à son contact chez le revendeur si le processus d'appel d'offres se déroule bien. Il semble être exagérément confiant de la réussite de leur proposition conjointe, et insinue que son patron est prêt à faire n'importe quoi pour remporter ce contrat. Anna pense que le revendeur essaie de soudoyer un fonctionnaire public. Que doit-elle faire ?

**R** Anna doit signaler ce qu'elle a appris au service juridique. Toute mauvaise conduite de l'un des membres d'une transaction peut impliquer les autres membres. Tech Data doit donc s'inquiéter sérieusement si elle soupçonne que l'un de ses partenaires est en train d'offrir des pots-de-vin. Notre Société peut décider de mettre un terme à sa relation avec ce revendeur. Chaque fois que nous travaillons avec des tierces parties qui interagissent avec des fonctionnaires publics pour le compte de Tech Data, nous devons nous assurer de faire preuve de diligence raisonnable pour éviter de telles situations. Nous devons également nous assurer que nous communiquons clairement les attentes de notre Société — par exemple, que Tech Data ne tolère aucune forme de pot-de-vin — à tous nos partenaires commerciaux.



Tech Data ne tolère aucune forme de pot-de-vin. De même que nous ne pouvons pas réaliser de paiements irréguliers au nom de Tech Data, nous ne pouvons pas non plus charger un agent ou autre tierce partie de réaliser un paiement irrégulier pour nous, ni accepter une quelconque forme de pot-de-vin.

Si vous avez des questions concernant les lois anti-corruption ou les paiements irréguliers, reportez-vous à la *Politique anti-corruption* de Tech Data.

## Conformité aux réglementations d'import/export

Notre Société est présente au niveau mondial et nous devons respecter les restrictions réglementaires qui s'appliquent à nos activités commerciales internationales. Dans le cas contraire, nous mettons en péril notre capacité à faire des affaires au niveau international et risquons des amendes, des pénalités, voire des poursuites pénales. Ces restrictions comprennent des réglementations sur les importations, les exportations et les réimportations de biens et de technologies. Notez que « l'exportation » se réfère non seulement au transfert physique de biens, mais aussi aux activités comme les déplacements à l'étranger munis d'informations de la Société, le téléchargement de logiciels ou la publication de code source ou de spécifications techniques. Si votre travail implique des activités d'exportation ou d'importation sous quelque forme que ce soit, vous êtes tenu de connaître et de suivre tous les contrôles commerciaux en vigueur. Si vous avez besoin d'informations sur la façon dont ces exigences s'appliquent à votre travail, demandez conseil à votre responsable, au directeur de la conformité réglementaire ou à votre responsable local de la conformité réglementaire.

**Q** Mark travaille dans l'informatique aux États-Unis, et il a besoin d'envoyer un chargement de cartes mères d'ordinateur à un dépôt de Tech Data au Pérou. Mark ne s'occupe généralement pas des exportations, il présume donc qu'étant donné que le chargement est transporté d'un dépôt de Tech Data à un autre, il n'a pas besoin de remplir de documents particuliers. Que doit faire Mark ?

**R** Étant donné que les exportations sont peu fréquentes dans le travail de Mark, il doit demander à un spécialiste convenablement formé de se charger de l'envoi. Il peut s'adresser à son responsable, au département de la conformité réglementaire de Tech Data ou à son responsable local de la conformité réglementaire pour demander à être formé et pour se renseigner sur les réglementations qu'il doit suivre et les permis dont il devra disposer avant de pouvoir envoyer le chargement.

### Anti-boycott

Tech Data étant basée aux États-Unis, nous sommes tous tenus de respecter les lois et réglementations de ce pays qui nous interdisent de participer à des boycotts que les États-Unis ne soutiennent pas. Ces lois s'appliquent également aux filiales étrangères des sociétés américaines et, par conséquent, elles doivent être observées quel que soit le pays dans lequel nous exerçons nos activités. On parle de « boycott » lorsqu'une personne, un groupe ou un pays refuse de traiter avec certaines personnes ou pays en signe de protestation ou de désapprobation ou comme moyen de coercition. Si vous recevez ou pensez avoir reçu une demande de participation à un boycott, prévenez immédiatement le service juridique ou le service de conformité réglementaire. Les demandes de boycott peuvent être subtiles et difficiles à identifier, il est donc conseillé de faire attention.



Les violations aux lois anti-boycott sont graves ; les conséquences peuvent inclure des peines civiles ou pénales aussi bien pour la Société que pour les individus impliqués. Pour de plus amples informations, veuillez vous référer à la *Politique anti-boycott* de Tech Data.

## Le saviez-vous ?

Le boycott d'Israël par la Ligue arabe est le principal boycott économique étranger auquel les entreprises américaines doivent être vigilantes de nos jours. Dans notre activité, de tels boycotts peuvent souvent se manifester sur les bons de commande, les lettres de crédit, les contrats clients, les certificats d'origine ou les communications avec les clients. Quelle que soit la façon dont ils se présentent, ces types de restrictions ne sont pas acceptables chez Tech Data.

## Conformité de trésorerie et lutte contre de blanchiment d'argent

Tech Data s'engage à respecter des lois anti-blanchiment d'argent et anti-terroristes par le biais, entre autres, de l'application d'un programme de conformité à la lutte contre le blanchiment d'argent. Parmi les pénalités encourues en cas de violation de ces lois figurent des amendes civiles et pénales substantielles. Pour plus d'informations concernant notre programme de conformité de la trésorerie et de lutte contre le blanchiment d'argent et nos programmes anti-terroristes, veuillez contacter le service de conformité réglementaire.

## Livres et registres exacts

Nous tenons des livres et des registres exacts dans l'intérêt de notre Société et des parties prenantes à notre activité. Il est important que nous obéissions aux lois qui exigent que tous les livres et les registres de la Société soient justes et complets.

Pour ces raisons, nous devons nous assurer de la transparence, de l'honnêteté et de l'exactitude des écritures dans nos livres et nos registres. Cela inclut (sans toutefois s'y limiter) les factures, les dépenses et autres rapports et reçus commerciaux dont il est primordial pour nous de préserver l'intégrité. Nous devons mener les transactions conformément aux directives de la direction et utiliser les fonds de la Société uniquement pour les buts commerciaux autorisés. Les écritures fausses ou trompeuses dans nos livres et nos registres sont strictement interdites. Tech Data mène et adhère à des contrôles internes pour garantir le respect de ces exigences. Si vous avez connaissance ou si vous soupçonnez une violation de nos normes comptables ou de vérification, vous avez le devoir de le signaler immédiatement par le biais de l'un des canaux de rapport dont vous disposez.

Les dirigeants financiers et autres employés travaillant dans le service financier sont particulièrement responsables de garantir que nos pratiques financières et comptables permettent la publication de déclarations financières qui soient complètes, justes, exactes, en temps opportun et compréhensibles. Les employés du service financier doivent comprendre et se plier aux principes comptables généralement acceptés, ainsi qu'à toutes les normes, lois et réglementations qui s'appliquent à notre travail.

Un des aspects importants de la tenue correcte des registres est la conservation des registres conformément à nos procédures de contrôle internes, telles que les calendriers de rétention des registres, qui indiquent la durée pendant laquelle les documents et les données doivent être conservés et dans quelles circonstances nous devons les détruire. Vous ne devez jamais supprimer ou détruire les registres de la Société concernés par cette politique avant les dates spécifiées dans la *Politique en matière de rétention des registres* de notre Société.

Il arrive de temps à autres que nous soyons notifiés que certains documents ou registres soient requis pour une enquête, un audit ou un procès en cours ou en attente. Vous ne devez jamais détruire ou modifier intentionnellement un quelconque document (papier ou électronique) de la Société faisant l'objet d'une enquête ou d'un litige pénal, civil ou administratif. En outre, ne faites jamais de déclarations fausses ou trompeuses à des autorités de réglementation ou à des auditeurs en rapport à un quelconque examen. Cela est non seulement contraire à l'éthique, mais constitue également un délit. Toute question à ce sujet doit être adressée au service juridique.

## Délit d'initié

En tant qu'employé de Tech Data, il est possible que vous ayez accès à des informations « privilégiées » concernant notre Société ou d'autres entreprises cotées en bourse avec lesquelles nous travaillons. Les informations privilégiées sont des informations aussi bien matérielles — ce qui signifie qu'elles influeraient sur la décision d'un investisseur d'acheter, de vendre ou de conserver des titres — ou privées — ce qui signifie qu'elles ne sont généralement pas connues par le public

**Q** Emilia, une représentante commerciale chez Tech Data, doit présenter ses chiffres trimestriels de vente. Elle est légèrement en-dessous de son objectif, à moins d'inclure une vente qui ne sera officiellement signée que dans quelques jours. Or, Emilia a travaillé pendant des mois sur la négociation de cette affaire et elle estime qu'il serait juste d'inclure cette vente dans la liste correspondant à ce trimestre. Est-ce la bonne chose à faire ?

**R** Non, Emilia ne doit déclarer que les ventes qui ont été conclues, conformément à la politique de la Société. Bien qu'elle ait passé un accord oral avec le client, la vente n'a pas été effectuée pendant ce trimestre et elle ne peut être incluse dans le rapport trimestriel d'Emilia. Étant donné que Tech Data compte sur les informations que nous déclarons pour mesurer notre réussite et pour planifier l'avenir, nous devons toujours fournir des données extrêmement précises. La falsification des livres et des registres de la Société peut entraîner des peines civiles ou pénales aussi bien pour la Société que pour les individus impliqués.

sur le marché. Les informations sont généralement considérées comme privées jusqu'à ce que trois jours complets d'opérations en bourse se soit écoulés à la suite de la divulgation publique des informations. Le fait de compter sur des informations privilégiées constitue un avantage non justifié dans l'achat ou la vente personnelle de titres. Par conséquent, vous ne devez jamais acheter ou vendre des actions de la Société sur la base d'informations privilégiées. De même, vous ne devez pas utiliser des informations non divulguées concernant un partenaire commercial pour échanger ses actions.



Les informations suivantes sont des exemples courants d'informations privilégiées :

- » les prévisions de gains ou pertes futurs,
- » des nouvelles sur une fusion en attente ou proposée,
- » des nouvelles sur une vente importante d'actifs,
- » une déclaration de fractionnement d'actions ou d'offre de titres supplémentaires,
- » des changements dans la direction et
- » des nouveaux produits, clients ou fournisseurs importants.

Ne divulguez aucune information privilégiée à quiconque en dehors de Tech Data, y compris aux membres de votre famille ou à vos amis. Vous devez également éviter de discuter de ces informations avec vos collègues à moins que cela ne soit nécessaire pour des raisons commerciales.

Le fait de pratiquer un délit d'initié est une violation non seulement des politiques de la Société, mais aussi des lois sur les valeurs mobilières des États-Unis et de nombreux pays dans lesquels nous opérons. La violation de ces lois peut entraîner des peines civiles et pénales pour les personnes impliquées. Les personnes ayant enfreint ces politiques feront également l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Si vous avez besoin de plus d'information ou si vous souhaitez savoir si les informations que vous possédez sont considérées comme des informations privilégiées, veuillez consulter la *Politique en matière de délit d'initié* de Tech Data.



**Nous concentrer sur  
nos communautés**





***Faire les bons choix est toujours dans l'intérêt à long terme de Tech data, de nos collaborateurs et des communautés où nous vivons et travaillons.***

## **Activités politiques et caritatives**

Nous devons veiller à préserver la réputation de notre Société en ne participant à des organisations civiques ou caritatives que pendant notre temps libre et en employant uniquement nos propres ressources, à moins d'avoir obtenu un accord préalable de notre dirigeant. En outre, vous ne devez permettre à aucune campagne ou candidat politique d'utiliser des fonds ou des biens de la Société, y compris ses installations, son équipement ou ses marques déposées, à moins d'y avoir été expressément autorisé. Enfin, n'utilisez jamais le nom de la Société sans autorisation préalable lorsque vous prenez part à des activités politiques ou caritatives.

## **Respect de l'environnement**

Afin de contribuer à la préservation des biens communs, Tech Data observe toutes les lois et réglementations en vigueur en matière d'environnement. Nous nous efforçons de minimiser notre empreinte environnementale dans toutes nos activités, et nous essayons d'agir judicieusement dans la gestion de notre consommation énergétique et des déchets. Si vous identifiez des domaines supplémentaires dans lesquels nous pouvons améliorer nos programmes environnementaux, vous êtes encouragé à en parler et à soumettre vos suggestions à la Société.



***The Difference in Distribution™***

5350 Tech Data Drive  
Clearwater, FL 33760  
(727) 539-7429  
[www.techdata.com](http://www.techdata.com)

Pour faire un signalement ou toute autre question, veuillez svp consulter  
[www.techdataethicsline.com](http://www.techdataethicsline.com).